

2016-0389
2016-01-22

HALOGENE-G
BROMO-CHLORO DIMÉTHYLHYDANTOÏNE
GRANULES

BACTÉRICIDE, FONGICIDE, ALGICIDE ET MYXOBACTÉRICIDE MICROBIOCIDE POUR LE
TRAITEMENT DE L'EAU DE REFROIDISSEMENT EN RECIRCULATION DANS LES SYSTÈMES DE
REFROIDISSEMENT INDUSTRIELS

INDUSTRIEL

GARANTIE :

Teneur en brome libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne
et hydantoïnes apparentées 65 %

Teneur en chlore libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne
et hydantoïnes apparentées... 28,95 %

N° D'HOMOLOGATION. 23966 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



POISON

CORROSIF

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

OXYDANT PUISSANT ET CORROSIF LIRE

L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET



ICL-IP America Inc.
11636 Huntington Road
Gallipolis Ferry,
WV 25515 É-U.A., 304-675-1150
Service aux Clients 314-983-7884
Urgence Médicale - 1-888-875-1685

MODE D'EMPLOI

HALOGENE-G est un bactéricide, algicide et désinfectant à dissolution lente, sécuritaire et efficace, qui, contrairement à d'autres produits chimiques utilisés couramment, donne un bon rendement sur une gamme étendue de pH.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

SYSTÈMES INDUSTRIELS DE REFROIDISSEMENT DE L'EAU

Lorsqu'il est utilisé aux doses recommandées, ce produit permet de donner des expositions au brome résiduel « actif » à raison d'une partie par million (ppm) pour éliminer les myxobactéries, les algues et les champignons dans les tours industrielles de refroidissement de l'eau de recirculation; les systèmes d'eau infiltrants, p. ex., les filtres en continu et les lagunes, etc.; les systèmes d'eau d'échange de chaleur; les systèmes industriels d'épuration humide; et les systèmes industriels de nettoyage à air munis d'un dévésiculeur.

DOSES UNITAIRES

DOSE INITIALE : lorsque le système est visiblement pollué, ajouter 240 à 720 g/10 000 litres d'eau contenue dans le système. Répéter la dose initiale jusqu'à ce qu'une ppm de brome résiduel actif soit établie pendant au moins 4 heures.

DOSE SUBSÉQUENTE : pour assurer une protection microbienne, ajouter 120 à 360 g/10 000 litres d'eau contenue dans le système. Répéter au besoin pour maintenir une ppm de brome résiduel actif pendant au moins 4 heures.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU.

OXYDANT PUISSANT

POSE UN DANGER POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

LE CONTACT AVEC LES YEUX PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VISION

IRRITANT POUR LE NEZ ET LA GORGE

PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INHALATION

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Le contact avec ce produit peut produire une hypersensibilité retardée.

Si une réaction se manifeste, éviter tout contact ultérieur avec le produit.

Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des lunettes de sécurité ou un écran facial lors du nettoyage de l'équipement ou de la manipulation du produit.

NE PAS FUMER, BOIRE NI MANGER LORS DE LA MANIPULATION
S'ASSURER QUE L'AÉRATION EST ADÉQUATE. SE LAVER À FOND APRÈS AVOIR MANIPULÉ LE
PRODUIT.

NE PAS EXPÉDIER AVEC LA NOURRITURE HUMAINE OU ANIMALE, LES MÉDICAMENTS NI LES
VÊTEMENTS

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. N'appliquer ce
produit que tel qu'indiqué sur la présente étiquette.

DANGERS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Oxydant puissant; mélanger avec de l'eau seulement. La réaction occasionnée au
contact avec les matières organiques combustibles, les bases, l'humidité ou les
oxydants peut produire de la chaleur, des gaz dangereux et un éventuel incendie ou
explosion. Ne pas ajouter aux dispositifs de distribution ou autres appareils qui ne sont
pas secs et sur lesquels, après le nettoyage, il n'y a plus de résidu chimique. Le produit
ne brûle pas, mais il se décompose à partir d'environ 160 °C et libère des gaz toxiques.
Éviter le broyage et le poussiéragé.

MISES EN GARDE PARTICULIÈRES, VEUILLEZ LIRE CE QUI SUIT AVANT D'OUVRIR LE
CONTENANT

LE MAUVAIS USAGE PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES CORPORELLES GRAVES
NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION; LES COMPLICATIONS AFFÉRENTES PEUVENT
ENTRAÎNER LA MORT.

PRÉVENTION DES BLESSURES CORPORELLES

1. Ce produit émet un gaz de brome puissant. Ne pas ouvrir le contenant à l'intérieur. Pour ne
pas respirer les vapeurs, ouvrir le contenant en l'orientant loin du visage.
2. Une réaction chimique violente et instantanée peut se produire lorsque ce produit est
mélangé avec d'autres produits chimiques. Ne pas ajouter d'eau au produit. Ne pas ajouter ce
produit à de l'eau dans un seau.
3. Suivre à la lettre le mode d'emploi figurant sur la présente étiquette. Ne pas suivre
les conseils d'autres personnes. Ne pas expérimenter.

PRÉVENTION DES DOMMAGES MATÉRIELS

Lorsqu'il entre en contact avec les parois en vinyle, les surfaces peintes ou d'autres types de
surfaces, le produit à l'état non dissout fera blanchir la couleur de façon permanente.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou
de l'élimination.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sombre, frais (au-dessous de 30 °C), sec, bien aéré, dans les contenants d'origine fermés hermétiquement, loin des sources d'énergie, des matières organiques combustibles, des oxydants, des bases puissantes et de l'humidité.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'INCENDIE

Ne pas utiliser un extincteur contenant du phosphate d'ammonium près de l'eau et de HALOGENE-G. Des réactions dangereuses peuvent se produire.

PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

La dilution d'une matière corrosive ingérée est une mesure de premiers soins plus sécuritaire que le vomissement. Ce produit est corrosif pour la peau et les yeux, et peut entraîner une réaction de sensibilisation ou une réaction allergique chez certaines personnes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))